

Cercle d'Histoire  
d'Archéologie et de  
Folklore d'Uccle et  
environs, A.S.B.L.  
rue Robert Scott, 9  
1180 BRUXELLES

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07

Geschied- en Heemkundige  
Kring van Ukkel en  
omgeving  
V.Z.W.  
Robert Scottstraat, 9  
1180 BRUSSEL

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07

### INFORMATIONS - BERICHTEN

Novembre 1973 - n° 21  
Bulletin bimestriel

November 1973 - nr 21  
Tweemaandelijks tijdschrift

#### REUNION AMICALE

Notre prochaine réunion amicale se tiendra le 15 novembre prochain, à 20h15, 9, rue Robert Scott, à Uccle.

Nous abandonnerons cette fois, la région ucquoise pour passer de l'autre côté de la forêt, à Watermael-Boitsfort, dont les diapositives de M. Jacques Delmoitié nous conteront l'histoire.

#### GEZELLIG SAMENZIJN

Onze volgende vergadering zal plaats hebben op 15 november e.k. te 20u15, Robert Scottstraat, 9, te Ukkel.

We zullen, deze maal, het genoeg hebben de dia's van de Heer Jacques Delmoitié over de geschiedenis van Watermaal-Bosvoorde te bewonderen.

#### ONS VOLGEND BEZOEK

Op zaterdag 17 november e.k. zullen we het Erasmuseum te Anderlecht bezoeken, onder de leiding van de Heer Van den Branden, Conservator.

Bijeenkomst, Dancoplein te 14h45.

Wij verzoeken de deelnemers die over een of meerdere vrije plaatsen in hun wagen beschikken, andere deelnemers te willen meenemen (ingang : 10 F).

#### NOTRE PROCHAINE VISITE

Le samedi 17 novembre, nous nous rendrons à Anderlecht pour visiter le Musée Erasme, sous la conduite de M. Van den Branden, Conservateur.

Réunion, place Danco, à 14h45.

Nous prions nos membres qui disposeraient de places libres dans leur voiture de bien vouloir prendre d'autres participants avec eux (entrée : 10 F).

CARTES DE VOEUX

Des cartes de voeux représentant l'église St Pierre, le Papenkasteel et la "Cambuse" sont encore disponibles. Il s'agit de reproductions de gravures de M. Henri Quittelier, qui a bien voulu en mettre gracieusement les clichés à notre disposition.

Ces cartes sont vendues au prix de 10 Frs pièce ou de 50 Frs les six. S'adresser à Mme Pierrard, 9, rue Robert Scott, 1180 Bruxelles.

COTISATIONS 1974

Nous nous permettons de vous rappeler dès à présent que les cotisations pour 1974 sont fixées comme suit :

Membres de soutien : 120 Frs  
 Membre protecteur : 200 Frs (minimum)  
 Membre étudiant : 60 Frs

Afin de nous éviter des frais de rappel inutiles, nous nous permettons d'inviter nos membres à verser dès à présent le montant de leur cotisation 1974, au CCP n° 622.07 de notre Cercle, rue Robert Scott, 9, à Uccle, et les en remercions.

PUBLICATIONS DU CERCLE : LA CHAPELLE DE STALLE, PAR HENRI CROKAERT

Cette monographie comportant plusieurs illustrations a été rééditée par nos soins. On peut l'obtenir au prix de 35 Frs en s'adressant à notre Président, M. Pierrard, 9, rue Robert Scott, 1180 Bruxelles ou en versant 40 Frs au CCP 622.07 de notre Cercle (voir dénomination et adresse en tête de ce numéro).

UCCLENSIA N° 48 - PAGES DEFECTUEUSES

Nous avons constaté - hélas, trop tard pour pouvoir y remédier - que les pages 8 et 9 du dernier numéro d'Ucclesia étaient defectueuses. Nous espérons que nos lecteurs voudront bien nous en excuser.

ERRATA

Dans ce même numéro, quelques coquilles voire quelques fautes ont aussi été relevées :

- p. 8 - lire : "dans le seul ouvrage contemporain qui en fait mention il est écrit ..." au lieu de : "le seul ouvrage qui en fait mention écrit ...".
- p. 9 - lire : "Chers Lecteurs" au lieu de "cher Lecteurs".
- p. 13 - lire : "Duplessy, J. et Dandoy, E." au lieu de "Duplessy, J. and Dandoy, E."
- p. 14 - lire : "... lui sera prochainement consacré ..." au lieu de : "... lui sera probablement consacré ...".

Veillez nous pardonner ces erreurs imputables à une trop rapide vérification des épreuves.

DE GRAFSTEEN VAN JOHANNES VAN DER NOOT, HEER VAN CARLOO

Om hem over te brengen naar de kerk van St-Job, wachten we nog enkel op de toelating van het Gemeentebestuur. Wij hopen dat deze spoedig zal verleend worden.

AVIS AUX PROMENEURS

Le 11 novembre, une promenade T.C.B. sera pilotée par M. Stevens, membre de notre Cercle. Itinéraire : Petite-Espinette, Grasdelle, Etang de l'Ermite, Boitsfort.

Départ de la Petite-Espinette, à 15h15 (arrêt autobus R et W).

Le 16 décembre, M. Stevens conduira une autre promenade T.C.B. Itinéraire : Uccle-Calevoet, Engeland, Buysdelle, La Sauvagère, Papenkasteel, Calevoet. Longueur : 8 kms.

Départ de la gare de Calevoet, à 15,00 h.

Ces deux promenades sont gratuites pour nos membres.

NOTRE PREMIERE SOIREE AMICALE DU 12 JUIN

Organisée à titre expérimental, cette réunion a connu un franc succès grâce à son promoteur, M. Paul Martens, qui nous a introduits dans un Bruxelles mal connu : celui de ses marchés. Parmi nos membres qui ont aussi contribué au démarrage de ce nouveau genre d'activités, il convient de citer M. Jules Bauwens, qui nous a permis d'admirer quelques unes de ses maquettes de portes et de façades anciennes.

UN DENOMBREMENT PAROISSIAL A WATERMAEL EN 1732

Tel est le titre d'une étude publiée dans le n° 166 de l'Intermédiaire des Généalogistes. On y trouvera de très nombreuses notes relatives à l'histoire, aux familles et aux propriétés rurales de cette paroisse qui englobait alors Auderghem et Boitsfort.

A BRUXELLES : UN SAUVETAGE "IN EXTREMIS"

Un important crédit vient d'être consenti par la Ville de Bruxelles pour le sauvetage d'une maison dite "espagnole" sise au 164 de la rue Haute. Louable initiative certes, mais qui l'aurait été bien davantage si elle avait été prise plus tôt ... En effet, la pose d'un échafaudage de soutien rendu indispensable par l'état de dégradation de l'immeuble (2.415.106 Frs) et sa location mensuelle (123.900 Frs) atteignent à présent un montant nettement disproportionné au coût de la restauration elle-même.

EEN WANDELING NAAR LINKEBEEK

Zondag 11 november, V.T.B. Ukkel wandelt naar Linkebeek. Vertrek te 14 u., te Calevoet-Horzel. Bezoek aan de Kerk en het Wijnbrondal. Leiding : Alex Geysels. Afstand : 6 km.

### RESTAURATION DE LA FERME ROSE (HOF TEN HOVE)

Grâce aux organes de la presse quotidienne qui l'ont diffusé spontanément, notre appel a bénéficié d'une très large audience. Nous remercions très vivement toutes les personnes qui ont bien voulu y répondre.

Les adresses et renseignements communiqués ont été transmis à l'Architecte, M. J.P. Vaneberg.

Toujours à propos de ces travaux de restauration, nous avons appris que les fondations d'un édifice en pierre ont été fortuitement découvertes dans la cour de la ferme, à deux mètres environ du corps de logis principal. L'existence du Hof ten Hove étant attestée dès la fin du XIIIème siècle, des sondages devraient être effectués et un relevé établi.

### NOTRE SOIREE AU HOMBORCH

Le 20 septembre, nous avons été les hôtes de nos amis du Cercle "Chantecler". Dans leur local bien sympathique, M. Meganck avec d'excellentes diapositives nous a emmenés à travers Forest et Uccle et notamment dans ce "Bempt" alors encore si bucolique.

### CREATION D'UN NOUVEAU MUSEE FORESTIER

Le bois de Hal sera bientôt doté d'un musée forestier qui s'érigera près de la chaussée de Hal, à Nivelles. Il s'agit d'une initiative de l'Administration des Eaux et Forêts, dont la réalisation vient de débiter.

### NOTRE PROMENADE A LEEUW-SAINT-PIERRE

Le samedi 19 mai, trente de nos membres se retrouvaient à Leeuw-Saint-Pierre où le château de Coloma leur avait ouvert ses portes. Cette élégante demeure en briques et pierres a conservé le nom de la famille qui en fut propriétaire de 1762 à 1825. M. de Pinchart, l'organisateur de cette excursion n'ayant pu y participer, avait rédigé à l'intention des visiteurs une brève notice historique dont le texte a été publié dans le dernier numéro d'Ucclensia.

Sous l'obligeante conduite du M. Gueuning, Directeur de l'institution qui occupe à présent le château, nous avons pu à loisir admirer le mobilier et les nombreux portraits qui décorent les diverses pièces du rez-de-chaussée.

Une visite à l'église dont la tour évoque les paysages de Breughel s'imposait. Au moment d'y pénétrer, les membres du Cercle ne purent s'empêcher de la comparer à celle d'Uccle car leurs portails respectifs sont également surmontés des mêmes attributs pontificaux. L'une et l'autre ont en effet saint Pierre pour patron.

A ceux qui se sont intéressés aux sépultures des Roose, jadis seigneurs du lieu, signalons que le cénotaphe du troisième d'entre eux se trouve - nous ignorons pourquoi - au Musée communal de Malines (Hof van Busleyden).

Après une halte devant l'ancien moulin banal de Volsem dont notre ami, M. Martens, détailla les particularités, cette intéressante randonnée s'acheva par une courte flânerie dans la vallée de la Zuen.

CELEBRATION DU 100e ANNIVERSAIRE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER BRUXELLES-CALEVOET

Le samedi 6 octobre dernier était inaugurée la plaque commémorative apposée par notre Cercle à cette occasion sur la gare de Calevoet. Plus de 200 personnes se pressaient devant la gare. Parmi les personnalités présentes, nous citerons M. Cudell, Ministre des Affaires Bruxelloises, M. Cristel, Sénateur, Premier Echevin, M. Cornet, Echevin des Affaires Culturelles, M. Meert, Conseiller d'agglomération, Melle Lados van der Mersch, MM. Solau, Henry, Van der Schueren, et Brasseur, Conseillers Communaux, M. l'Abbé Van der Berg, Curé de Calevoet, M. Craps, Conseiller Communal à Drogenbos, M. Quittelier, Président d'honneur d'Uccle Centre d'Art, M. Cappaert, Président de Contact-Carloo, et le Colonel Nève, Vice-Président de l'ARBAC, ainsi que divers représentants de la S.N.C.B., dont M. Soete, Directeur-Adjoint, M. Verberckt, Ingénieur Principal, M. Feron, Inspecteur, et M. Henneghien, Chef de Station.

Dans son allocution, M. Cristel rappela que la ligne Bruxelles-Charleroi, dont la ligne Bruxelles-Calevoet constitua le premier tronçon, était l'un des axes essentiels des relations entre notre commune et la Wallonie.

M. Pierrard souligna l'importance économique de la ligne Bruxelles-Charleroi, insista sur l'aide que pouvait apporter le chemin de fer pour résoudre rationnellement les problèmes de circulation urbaine et remercia la S.N.C.B., les organisateurs de la manifestation et les exposants.

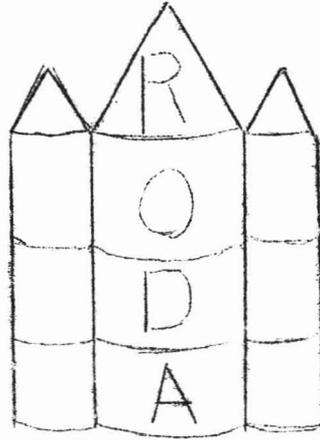
M. Soete, au nom de la SNCB, insista notamment sur la nouvelle voiture-exposition, mise à notre disposition, que nous avons le privilège d'é-trenner.

Enfin, M. Cudell rappela la récente mise en service pour les voyageurs de la ligne 26 Hal-Quartier Léopold et évoqua la création d'une nouvelle gare, rue de Stalle.

La plaque fut ensuite découverte conjointement, par MM. Cudell et M. Cristel, puis les participants se dirigèrent vers la voiture-exposition, garée non loin de là, où un vin d'honneur fut offert.

Les visiteurs purent admirer les modèles réduits, prêtés par l'ARBAC (Assoc. Royale des Amis des Chemins de Fer), une splendide bannière prêtée par la gare de Nivelles, l'enseigne du Misverstand (prêt du département des Beaux-Arts de la commune d'Uccle), des tableaux de M. Quittelier et une abondante documentation sur la ligne et le quartier de Calevoet.

L'exposition qui se prolongea encore jusqu'au 9 octobre connu, elle aussi, un vif succès, le nombre des visiteurs pouvant être estimé à un millier environ.



### UNE CITE NOUVELLE PRES DE SEPT-FONTAINES ?

Bâtir des logements pour dix mille personnes, établir l'infrastructure de cette ville nouvelle et la relier par une route express à la chaussée de Mont-Saint-Pont, à Tubize, tels sont les objectifs de la S.A. Integren spécialement créée à cet effet.

Quelques échos dans la presse quotidienne, une déclaration du propriétaire des terrains concernés, peu de choses en somme a transpiré à ce jour de l'ambitieux projet auquel le Conseil communal de Braine l'Alleud a déjà marqué son opposition.

C'est pour lui apporter son appui et attirer l'attention du public sur les conséquences désastreuses pour l'environnement du projet Integren que l'A.D.E.S.A. (Action et Défense de l'Environnement de la Vallée de la Senne et de ses affluents) avait organisé le dimanche 14 octobre 1973 une manifestation comportant deux circuits pédestres à travers cette belle région en péril.

D'origine monastique, mais appartenant depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à la famille Timberman, le domaine de Sept-Fontaines qui s'étend sur Rhode-St-Genèse et Braine l'Alleud, entre le bois de Hal, les hameaux de Colipein, Paudure, Odeghien et l'Hermite est la plus vaste propriété privée des environs de Bruxelles. Ces dernières décades, de nombreux lotissements l'ayant quelque peu ébréché, les pouvoirs publics ont fait classer le site admirable des étangs, le soustrayant ainsi à la convoitise des promoteurs immobiliers. Contenus de ce côté, ceux-ci ont déclenché il y a peu une puissante offensive dans le secteur de Tout-lui-faut déjà entamé du côté de l'Hermite par la mise en lotissement de l'ancienne propriété du baron Smoy.

Sept-Fontaines et le bois de Hal, reliés par une longue drève, occupent le centre d'un plateau compris entre trois chaussées. La densité élevée de la population des localités gravitant autour de cet axe (112.000 h.), l'afflux croissant des promeneurs dans le bois de Hal, endommagé par la tranchée autoroutière, l'élargissement des chaussées sectionnant la forêt de Soignes ceinturée de plus en plus par les quartiers résidentiels militent absolument en faveur de la préservation totale de cette zone de verdure, de bon air et de tranquillité.

Cette conclusion de bon sens serait celle des auteurs de l'avant-projet de plan de secteur de la région, actuellement en voie d'achèvement. La crainte de voir adopter ce dernier qui mettrait obstacle à la conversion de terres agricoles en terrains à bâtir n'est pas étrangère, on s'en doute, à l'accablement précipité du projet Integren et à la discrétion inaccoutumée qui a entouré celui-ci.

La S.A. Integren n'a en effet été constituée que le 30 mars 1972, par la Verenigde Bedrijven Nederhorst N.V., deux de ses filiales ayant également leur siège à Gouda, et quatre citoyens néerlandais, président et directeurs de sociétés anonymes non précisées. Son siège social a été établi à Braine-l'Alleud à l'adresse de l'administrateur-délégué, M. Victor-Hugo Praet, et son siège d'exploitation, à Rhode-St-Genèse. Son capital social, 1.100.000 Frs, est représenté par 100 actions, dont 94 ont été souscrites par la Verenigde Bedrijven Nederhorst. Un an plus tard, le 16 mai 1973, ces 100 actions étaient transférées des premiers souscripteurs à la Polyzathe B.V. et à six autres sociétés domiciliées à Rotterdam, à la même adresse ; la première reprenant 94 % des actions. Notons en passant que ce transfert n'a entraîné aucun changement d'administrateur-délégué.

Au projet Integren qui serait techniquement remarquable, l'ADESA oppose un contre-projet bien plus grandiose : celui de constituer dans cette région une zone verte de plus de 1.000 hectares, grâce au rachat par l'Etat du domaine de Sept-Fontaines (avec les bois de Clauseweyde, Odeghien et Hamme) et à sa fusion avec le bois domanial de Hal. Sa réalisation serait coûteuse, certes, mais réalisable à condition que l'on s'oppose énergiquement à toute sollicitation en vue d'obtenir la conversion des terres agricoles en terrains à bâtir. Les démarches nécessaires ont été entreprises auprès des ministres compétents : MM. Falize, Grafé et Urbain. Ceux-ci laisseront-ils passer l'occasion d'attacher leurs noms à une entreprise d'un intérêt exceptionnel qui offrirait à la population une aire de détente d'une superficie égale au quart de la forêt de Soignes ? Nous voulons croire que non, mais la vigilance s'impose.

Le dimanche 14 octobre, Zenne en Zonien, Les Amis de la Forêt de Soignes et V.V.V. Zuid Westbrabant étaient présents aux côtés de l'ADESA. Nous souhaitons que de très nombreuses associations ne tardent pas à les rejoindre.

Pour renseignements complémentaires : A.D.E.S.A. Section de Braine l'Alleud  
Secrétariat : Mme Cleemput, rue Notre-Dame, 23, 1420 Braine l'Alleud, Tél.  
02/50.77.68.

#### QUID DU CLASSEMENT DE LA FERME DE BOESDAL ?

En réponse à une question parlementaire de M. Clerfayt, le Ministre de la Culture néerlandaise, M. Chabert, lui a fait savoir que le classement sera notifié à toutes les parties intéressées, le 27 septembre 1973, et qu'en conséquence, l'arrêté de classement sera en principe soumis à l'approbation royale dans les trois mois qui suivent.

Conformément à l'avis de la Commission royale des Monuments et des Sites, les parties classées de la Ferme de Boesdal seront : la maison d'habitation, la grange, les portes d'entrée, le four et l'entourage immédiat. Il est à noter que le classement d'un bien immeuble n'accorde pas à l'Etat un droit de décision quant à la destination à donner au bien classé (Moniteur belge du 25.9.1973 - Chambre des Représentants, Questions et réponses n° 43).